

Stage : Clinique vétérinaire - clientèle canine ou mixte à prédominance canine

Déroulement

Le stage se déroule durant deux semaines consécutives minimum (possibilité d'allonger les stages d'été) dans une clinique vétérinaire à clientèle canine pure ou mixte. Il rentre dans le cadre clinique vétérinaire libre (CL) ou du stage vétérinaire mixte (CM) mais il peut s'agir également du stage libre (L) à réaliser au cours du cursus.

Les élèves qui n'ont pas encore suivi les enseignements cliniques théoriques et pratiques indispensables à la réalisation des actes vétérinaires jouent, auprès du vétérinaire, un rôle d'infirmier.

Les élèves qui ont déjà suivi des enseignements cliniques théoriques et pratiques indispensables à la réalisation des actes vétérinaires peuvent, dans la mesure où le praticien les y autorise, les encadre et sous sa responsabilité, effectuer un certain nombre de gestes techniques. Ils jouent ainsi auprès du vétérinaire un rôle d'aide.

Le rôle de ce stage est d'immerger les étudiants dans une clientèle et de les initier aux particularités de cet exercice.

Choix d'une clientèle

L'élève peut trouver une adresse de stage par relation personnelle ou après consultation de l'annuaire Roy recensant les cliniques vétérinaires selon leur localisation et leur activité.

Les stages à l'étranger sont admis. Un modèle de convention en anglais est disponible sur le site informatique de l'ENVL. De la même façon que pour les stages effectués sur le territoire français, la signature, par les différents cocontractants, de la convention renseignée est indispensable.

Formalités indispensables

L'élève doit rentrer en relation avec son maître de stage au cours d'une pré-visite, à préférer à un contact téléphonique.

Avant toute période de stage (1 mois minimum), l'étudiant doit déposer sa convention de stage revêtue des signatures obligatoires suivantes : étudiant(e), maître de stage, puis Adjointe au Directeur chargée de la Vie Etudiante.

Il est indispensable de faire signer les conventions AVANT le stage, faute de quoi l'étudiant ne sera pas couvert, notamment pour le risque d'accident du travail, par l'ENVL.

Avant de partir en stage, l'étudiant rencontre son enseignant parrain qui approuve et signe le projet sur la fiche bilan des stages.

Objectifs du stage

L'étudiant mettra à profit ce stage pour observer et comprendre :

- le fonctionnement au quotidien d'une structure vétérinaire privée
 - travail des vétérinaires, des ASV et assistant(e)s vétérinaires
 - accueil réservé aux clients
 - relation du praticien avec sa clientèle
 - organisation des tournées si des visites à domicile sont réalisées
 - répartition du travail entre collaborateurs
 - gardes de nuit
- les particularités de l'exercice vétérinaire dans une clientèle à prédominance canine :
 - aspects techniques, médicaux et chirurgicaux
 - aspects sanitaires, économiques et sociaux

L'étudiant mettra à profit ce stage pour apprendre :

- la contention des animaux bénéficiant d'un examen clinique et d'un traitement
- les gestes propédeutiques indispensables et la sémiologie
- la mise en œuvre des gestes techniques et thérapeutiques dans la mesure où le maître de stage le lui autorisera.

Il mettra en application les principes de l'abord de l'animal qui lui ont été enseignés.

Il posera toutes les questions nécessaires, leur pertinence témoignant auprès du praticien de l'intérêt que l'étudiant porte à l'exercice de ce métier.

Fiche bilan/validation (à votre disposition en libre service au BPVE)

La validation tiendra compte d'une évaluation du travail accompli. Cette validation sera obtenue après une présentation orale à l'enseignant-parrain. L'étudiant aura sollicité un rendez-vous à cette fin au moins trois semaines à l'avance. Il apportera la fiche de validation dûment remplie par le maître de stage. Après avis de l'enseignant-parrain qui s'appuiera sur l'appréciation du maître de stage pour valider le document, celui-ci sera transmis impérativement deux mois au plus tard au BPVE, au terme du stage.